



AJOUTEZ UNE BONNE CAUSE À VOTRE TESTAMENT



« Les Français, le testament et le legs »

1^{re} édition du baromètre OpinionWay - Testament Solidaire

Conférence de presse de LA 1^{re} campagne collective Testament Solidaire • Paris, le 23 janvier 2024

AGENDA



Testament Solidaire, une campagne collective

Ambre Danquigny, Coordinatrice, campagne Testament Solidaire



Les Français et le testament... une perception ambivalente

Orso Chetochine, Directeur, Mécénat Chirurgie Cardiaque



Du testament au legs

Sandrine Damalix, Responsable des libéralités, Handicap International



Et si on ajoutait une bonne cause à notre testament ?

Sylvie Apollin, Directrice du développement, Muséum national d'Histoire naturelle

Questions-réponses



Testament Solidaire, une campagne collective



Ambre Danquigny

Coordinatrice, campagne Testament Solidaire

TESTAMENT SOLIDAIRE, UNE CAMPAGNE COLLECTIVE, REGROUPANT 17 CAUSES



Solidarité
Laïque



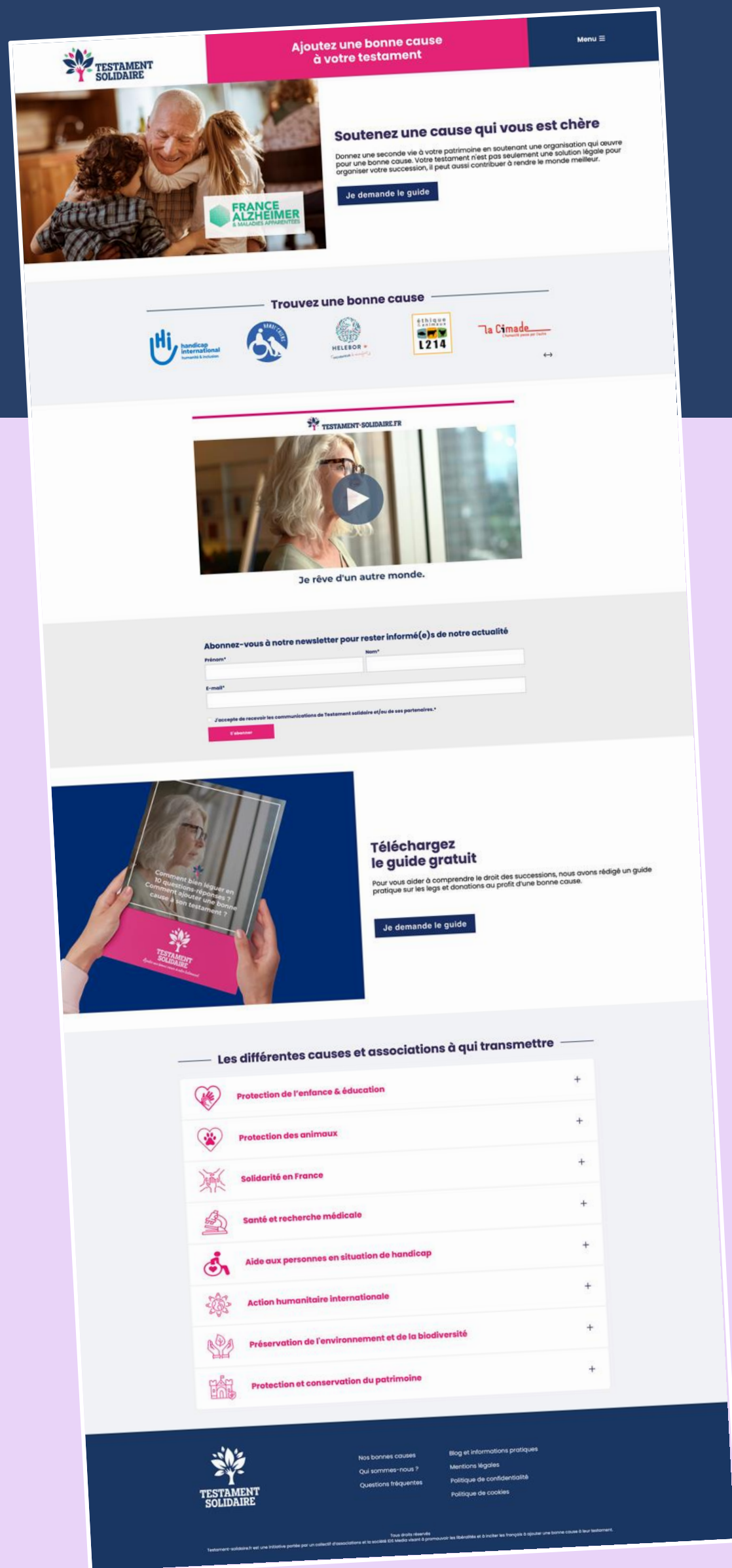
Comment bien léguer en
10 questions-réponses ?
Comment ajouter une bonne
cause à son testament ?



TESTAMENT
SOLIDAIRE

AJOUTEZ UNE BONNE CAUSE À VOTRE TESTAMENT

TESTAMENT SOLIDAIRE, UNE CAMPAGNE COLLECTIVE, POUR INFORMER ET INCITER À AJOUTER UNE BONNE CAUSE À SON TESTAMENT



Site web

BROCHURE



RÉSEAUX SOCIAUX : FACEBOOK ET INSTAGRAM



SALONS : TOULOUSE, BORDEAUX, BAYONNE, STRASBOURG, LILLE, PARIS

UNE CAMPAGNE COLLECTIVE,
NÉE D'UN RESENTI PARTAGÉ

Les Français lèguent peu
en raison d'un manque
d'information
sur le legs et le testament !



Comment bien léguer en
10 questions-réponses ?
Comment ajouter une bonne
cause à son testament ?



**TESTAMENT
SOLIDAIRE**
AJOUTEZ UNE BONNE CAUSE À VOTRE TESTAMENT

QUELLE EST LA PERCEPTION DES FRANÇAIS VIS-À-VIS DU TESTAMENT ET DU LEGS ?

« Les Français, le testament et le legs »

1^{re} édition du baromètre OpinionWay - Testament Solidaire

“opinionway”



**TESTAMENT
SOLIDAIRE**

AJOUTEZ UNE BONNE CAUSE À VOTRE TESTAMENT

Baromètre réalisé sur la base d'un sondage auprès d'un échantillon national de 3 000 personnes, représentatif de la population française de 18 ans et plus, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle et de région de résidence (source de quotas: INSEE), du 6 au 14 décembre 2023.

QUELLE EST LA PERCEPTION DES FRANÇAIS VIS-À-VIS DU TESTAMENT ET DU LEGS ?

« Les Français, le testament et le legs »

1^{re} édition du baromètre OpinionWay - Testament Solidaire

Une grille de lecture sur 3 niveaux PRINCIPAUX :

- L'ensemble DES Français de 18 ans et plus
- Les 18-54 ans versus les 55 ans et plus
(avec, en fonction des questions, des résultats par tranches d'âge plus spécifiques : 18-24 ans, 25-34 ans, ...)
- En fonction des 12 régions métropolitaines



Les Français et le testament... DE LA perception À La réalisation



Orso Chetochine

Directeur, Mécénat Chirurgie Cardiaque

Le testament, oui...

Pensez-vous être informé(e) sur le rôle d'un testament ?

7 Français sur 10

se disent informés sur le rôle d'un testament

Dont 36 % « tout à fait »

8 /10
DES 55 ANS
ET PLUS

ILS SONT MÊME 8 sur 10 À LE DÉCLARER en Bretagne,
MAIS seulement 6,5 SUR 10 dans les hauts-de-France

Le testament, oui... mais

Pensez-vous être informé(e) sur comment faire un testament ?

52 % des Français

Déclarent savoir comment faire un testament,
un score qui DESCEND à 43 % en Normandie

- ▶ Un niveau de connaissance qui progresse LOGIQUEMENT avec l'âge :
44 % des 18-54 ans déclarent savoir comment faire un testament
Versus 64 % des 55 ans et plus

Le testament, une réalité ?

Avez-vous déjà envisagé de faire ou avez-vous déjà fait votre testament ?

17 % des Français déclarent avoir fait un testament

Ils sont 22 % en Bourgogne-Franche-comté

- **38 % envisagent de le faire**
42 % DES 18-54 ANS VS 34 % DES 55 ANS ET PLUS
- **30 % indiquent ne pas en avoir l'intention**
27 % DES 18-54 ANS VS 34 % DES 55 ANS ET PLUS
- **15 % n'ont pas pris de décision**

Un non-usage du testament, avec des raisons variées

Selon vous, quelles sont les raisons pour lesquelles certaines personnes n'envisagent pas de faire un testament ?

En tout premier lieu et **pour 44 % des Français**

L'absence d'utilité du testament,

les personnes n'envisageant pas de faire un testament souhaitent que leur patrimoine revienne à leur conjoint et/ou à leur(s) enfant(s).

**55 %
des 55 ans
et plus
vs 36 % des
18-54 ans**

Une raison moins présente pour les répondants issus deS Pays-de-la-Loire
OU DES hauts-de-France (35 % dans les deux cas)

Un non-usage du testament, avec des raisons variées

Selon vous, quelles sont les raisons pour lesquelles certaines personnes n'envisagent pas de faire un testament ?

- 2 • Elles n'ont pas envie d'y penser pour l'instant**
41 % des répondants, 50 % en région Centre-Val-de-Loire
- 3 • Elles pensent être trop jeunes pour se préoccuper de leur testament**
38 % des répondants
41 % des 18-54 ans versus 33 % des 55 ans et plus
- 4 • Elles considèrent que leur patrimoine à transmettre n'est pas assez important**
33 % des répondants et même 38 % en Paca-Corse
- 5 • Elles sont trop anxieuses vis-à-vis de la mort pour y penser**
26 % des répondants

Un non-usage du testament, avec des raisons variées

Selon vous, quelles sont les raisons pour lesquelles certaines personnes n'envisagent pas de faire un testament ?

- 6 • Elles jugent que cela est très / trop coûteux**
25 % des répondants, 29 % en Occitanie et 34 % dans les Hauts-de-France
- 7 • Elles trouvent cela trop complexe**
21 % des répondants, 24 % en Ile-de-France
23 % des 18-54 ans versus 17 % des 55 ans et plus
- 8 • Elles n'ont pas eu le temps de s'en occuper jusqu'à présent**
20 % des répondants
- 9 • Elles ne savent pas à qui s'adresser pour faire un testament**
20 % des répondants, 25 % en Ile-de-France
24 % des 18-54 ans versus 15 % des 55 ans et plus
- 10 • Elles n'ont pas d'héritier direct (conjoint / enfant)**
19 % des répondants

Il existe 6 961 offices notariés en France¹, dont plus de 1 000 en Ile-de-France²

¹ Source : Conseil supérieur du notariat, au 31/07/2023

² Source : Notaires du Grand Paris, mise à jour du 15/06/2023



Du testament au legs...



Sandrine Damalix

Responsable des libéralités, Handicap International

Du testament au legs... un long cheminement

Avez-vous fait / avez-vous envisagé de faire un legs à une association, une cause dans le cadre de votre testament... ?

Seuls 10 % des Français ont prévu, envisagent ou pourraient envisager de faire un legs dans le cadre de leur testament

14 % en Paca

14 % des 18-54 ans versus 5 % des 55 ans et plus

Des scores encore plus faibles dans le détail :

- **4 % ont prévu (6 % des 18-54 ans versus 2 % des 55 ans et plus)**
- 5 % l'envisagent
- 1 % pourraient l'envisager

Du testament au legs... un long cheminement

Avez-vous fait / avez-vous envisagé de faire un legs à une association, une cause dans le cadre de votre testament... ?

70 % des Français n'envisagent pas de faire un legs

Un sentiment qui se renforce avec l'âge

Dans le détail : **61 % des 18-54 ans versus 80 % des 55 ans et plus**

- 70 % = 49 % ne l'envisagent pas dans le cadre de leur testament (60 % en région Centre-Val-de-Loire) et 21 % n'envisageant pas faire un testament ne pourront pas faire de legs
- À noter, **20 % de l'ensemble des répondants ne savent pas s'ils feront un legs** dans le cadre de leur testament (24 % des répondants d'Ile-de-France), ils sont **25 % chez les 18-54 ans et 15 % chez les 55 ans et plus.**

Du testament au legs... un long cheminement avec des tabous

Si vous avez fait ou si vous deviez faire un legs à une association, une cause dans le cadre de votre testament, en avez-vous parlé ou en parleriez-vous avec votre famille ?

31 % des Français en ont parlé ou en parleraient
41 % des 18-54 ans versus 19 % des 55 ans et plus

Une vision qui évolue

Une décision qui se prend seul... en fonction des régions !

- Seulement 24 % des répondants en Nouvelle-Aquitaine et 26 % en Occitanie en ont parlé ou en parleraient
- Versus 36 % en Ile-de-France et même 40 % en Bourgogne-Franche-Comté

Un long cheminement avec des tabous et des freins...

Quels sont les freins qui peuvent selon vous conduire à ne pas faire de legs à une cause ou une association dans le cadre d'un testament ? En 1er, en 2ème, en 3ème et ensuite ?

Des causes qui doivent mieux et davantage communiquer sur l'usage des legs reçus

1 • Le manque de visibilité, de transparence sur l'utilisation du legs

Pour **43 % pour l'ensemble des répondants**

48 % en Auvergne-Rhône-Alpes et **51 % en Bretagne**

39 % des 18-54 ans versus 48 % des 55 ans et plus

Un long cheminement avec des tabous et des freins...

Quels sont les freins qui peuvent selon vous conduire à ne pas faire de legs à une cause ou une association dans le cadre d'un testament ? En 1er, en 2ème, en 3ème et ensuite ?

- 2 • Une préférence pour faire des dons de son vivant**
37 % de l'ensemble des répondants
34 % des 18-54 ans versus 42 % des 55 ans et plus
- 3 • Le legs est réservé aux personnes ayant de hauts revenus et/ou un patrimoine important**
36 % des répondants, **32 % des 18-54 ans versus 40 % des 55 ans et plus**
- 4 • Il est possible de faire d'autres formes de don (donation du vivant, assurance vie...)**
36 % des répondants, **31 % des 18-54 ans versus 43 % des 55 ans et plus**
- 5 • Ne pas savoir vers quelle(s) association(s) se tourner**
30 % des répondants

Un long cheminement avec des tabous et des freins...

Quels sont les freins qui peuvent selon vous conduire à ne pas faire de legs à une cause ou une association dans le cadre d'un testament ? En 1er, en 2ème, en 3ème et ensuite ?

- 6 • C'est complexe et compliqué d'un point de vue administratif**
22 % des répondants
26 % des 18-54 ans versus 17 % des 55 ans et plus
- 7 • C'est couteux**
20 % des répondants
25 % des 18-54 ans versus 13 % des 55 ans et plus
- 8 • Le legs n'est pas utile**
12 % des répondants

**Des idées reçues
à combattre,
spécialement auprès
des
18-54 ans**



Et si on ajoutait une bonne cause à notre testament ?



Sylvie Apollin

Directrice du développement

Muséum national d'Histoire naturelle

Pourquoi ajouter une bonne cause à son testament ?

Selon vous, quelles sont les principales motivations pour faire un legs à une association ou à une cause dans le cadre d'un testament ?

Deux motivations clés

1. Ne pas avoir de conjoint ou d'enfant à qui transmettre son patrimoine

49 % (44 % des 18-54 ans versus 57 % des 55 ans et plus)

2. Ne pas vouloir qu'une partie du patrimoine revienne à l'Etat

41 % (37 % des 18-54 ans versus 47 % des 55 ans et plus)

Pourquoi ajouter une bonne cause à son testament ?

Selon vous, quelles sont les principales motivations pour faire un legs à une association ou à une cause dans le cadre d'un testament ?

Des motivations annexes...

3. Connaître l'association ou soutenir la cause depuis longtemps

31 % des répondants (37 % dans le Grand-Est)

4. Disposer d'un patrimoine important

25 % des répondants (31 % en Paca), **22 % des 18-54 ans versus 29 % des 55 ans et plus**

5. S'engager différemment pour faire vivre ses convictions dans le temps

23 % des répondants (15 % en région Centre-Val-de-Loire)

6. Faire profiter le legs à une association locale

22 % des répondants (26 % en Auvergne-Rhône-Alpes)

7. Défisicaliser une partie de son patrimoine

20 % des répondants

**... plus ou moins fortes
en fonction
des régions**

Pourquoi ajouter une bonne cause à son testament ?

Selon vous, quelles sont les principales motivations pour faire un legs à une association ou à une cause dans le cadre d'un testament ?

Des motivations plus faibles...

8. Limiter la part de son héritage qui ira aux héritiers

17 % des répondants (20 % en Ile-de-France)

9. Transmettre aux générations futures

16 % des répondants (13 % en Auvergne-Rhône-Alpes)

10. Vouloir faire vivre son nom / son histoire

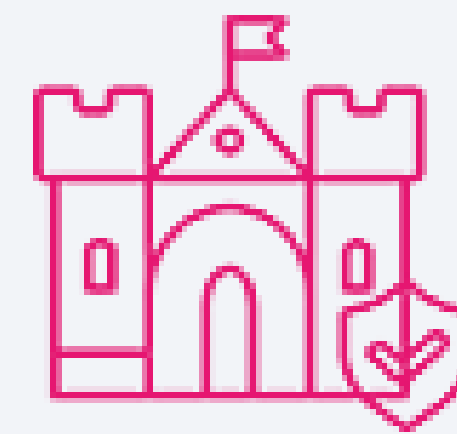
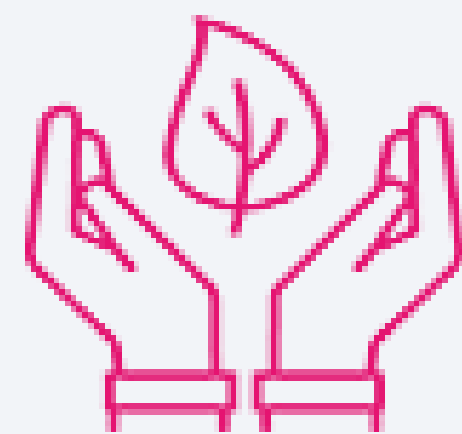
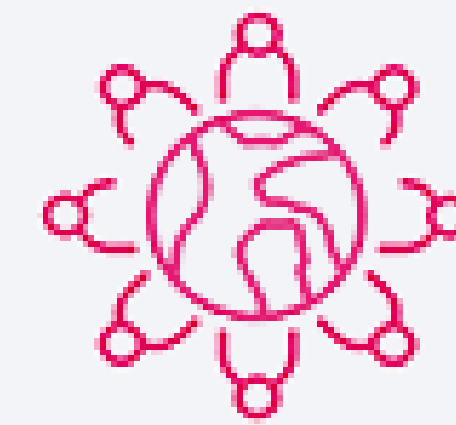
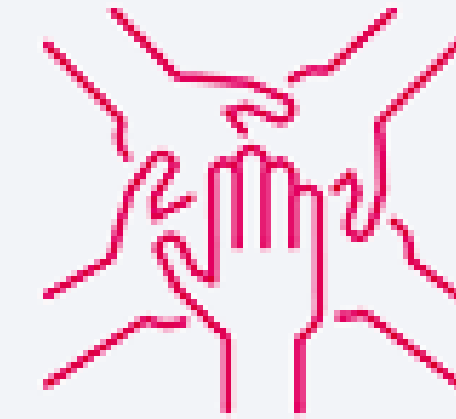
14 % des répondants (10 % en Nouvelle-Aquitaine)

11. Par tradition familiale

12 % des répondants (16 % dans les Hauts-de-France)

... avec, là aussi,
des variations
régionales

UNE CAUSE, OUI... MAIS LAQUELLE ?



Veillez classer chacune de ces causes en fonction de leur importance selon vous pour recevoir un legs

En 1^{re} position, largement...



La santé ou la recherche médicale

Pour **29 % des répondants**

- **23 % des 18-54 ans et 36 % des 55 ans et plus**
- 42 % des 75 ans et plus versus 16 % des 18-24 ans
- 34 % en Nouvelle-Aquitaine et 36 % en Bretagne

**Des différences
selon l'âge...**

et les régions

Veillez classer chacune de ces causes en fonction de leur importance selon vous pour recevoir un legs



2 • La protection de l'enfance et/ou l'éducation

En 1^{re} position, pour 16 % des répondants



3 • La protection des animaux

En 1^{re} position, pour 15 % des répondants en France, pour 21 % dans les Hauts-de-France et 22 % dans le Grand-Est, pour **17 % des 18-54 ans et 12 % des 55 ans et plus**



4 • La solidarité (actions envers les plus démunis) en France

En 1^{re} position, pour 11 % des répondants au global et 16% dans les Pays-de-la-Loire

Des différences selon les régions

Veillez classer chacune de ces causes en fonction de leur importance selon vous pour recevoir un legs



5 • L'aide aux personnes en situation de handicap

En 1^{re} position, pour 9 % des répondants... et 14 % des 18-24 ans



5 • La préservation de l'environnement

En 1^{re} position, pour 9 % des répondants, **11 % des 18-54 ans (13 % des 18-24 ans) versus 7 % des 55 ans et plus**,
16 % des répondants de Bourgogne-France-Comté et seulement 5 % de ceux de Nouvelle-Aquitaine



7 • L'action humanitaire internationale

En 1^{re} position, pour 6 % des répondants... 7 % des 18-54 ans versus 4 % des 55 ans et plus



8 • La protection et conservation du patrimoine (musée, château, etc.)

En 1^{re} position, pour 5 % de l'ensemble des répondants

Des préférences différentes en fonction de l'âge



QUESTIONS-RÉPONSES



Ambre Danquigny

Coordinatrice, campagne Testament Solidaire